



Groupement des Usagers  
de l'Aérodrome de Saint-Cyr-l'Ecole

Saint-Cyr-l'Ecole, le 30 juin 2024

A tous les usagers de l'aérodrome

## **Objet : Comment voler pendant les Jeux Olympiques et Paralympiques (JOP)**

Chers amis Pilotes, Elèves-Pilotes, Instructeurs et Dirigeants de la plate-forme,

Les mesures impactant les activités aéronautiques durant les JOP de Paris 2024 (du 22/07 au 11/08, puis du 26/08 au 08/09) sont désormais connues.

**Oui**, vous pourrez voler pendant les JOP à condition de le faire en dehors des horaires en rose sur le tableau en Annexe 1 (ce sont essentiellement les jours de compétition équestre).

**Non**, vous n'êtes pas obligé(e) de vous déclarer deux mois avant un vol, 7 jours suffiront.

**Oui**, vous pourrez emmener des passagers à votre bord du moment qu'ils sont agréés, comme vous-même, par l'autorité de sûreté.

**Non**, vous n'aurez pas le droit d'aller n'importe où, par exemple un vol de Saint-Cyr à Toussus par l'itinéraire habituel sera interdit.

**Oui**, les activités école y compris les tours de pistes seront autorisées.

### A faire dès à présent si vous souhaitez voler pendant les JOP

Consultez les Sup Aip n°095/24 et 096/24 relatifs à la cérémonie d'ouverture du 26 juillet d'une part, à l'ensemble de la période des Jeux d'autre part.

Reportez sur vos cartes aéronautiques les limites des zones spécifiques ZIT COUBERTIN et ZRT JOP ainsi que les itinéraires de sortie et de rentrée à Saint-Cyr tels que décrits en page 16 du Sup Aip 096/24 (voir aussi page 3 de la présente note).

Revoyez si nécessaire les étapes du dépôt d'un plan de vol (recensez les caractéristiques de vitesse, autonomie, équipement, couleurs et marques, etc. de vos avions habituels). Consultez au besoin un instructeur.

.../...

G.U.A.S  
Bâtiment 8  
Aérodrome  
78210 Saint-Cyr-l'Ecole

[www.guas-saint-cyr.com](http://www.guas-saint-cyr.com)  
[info@guas-saint-cyr.com](mailto:info@guas-saint-cyr.com)

## A/ Préparation du vol

Aux étapes habituelles de préparation de long terme (réservation d'un avion, éventuellement d'un instructeur, détermination du trajet, étude des cartes VAC, recherche des Notam et Sup Aip, devis carburant, etc.) vous ajouterez le dépôt d'une ou plusieurs **intentions de vol** entre 10 et 7 jours calendaires avant le vol envisagé.

Pour connaître l'adresse du site créé dans ce but par ADP, consultez la page suivante :

<http://guas-saint-cyr.com/jop/>

Pour un vol local comme pour un vol en navigation, il faudra déposer une intention de vol pour le départ et une pour le retour. Pour une séance de tours de pistes : une intention de vol.

! L'intention de vol est obligatoire mais pas suffisante : les vols ne pourront débuter que s'ils ont été autorisés, et on ne le saura que 1 jour avant le vol.

## B/ La veille du vol

C'est la veille du vol prévu, aux alentours de 12h, que vous recevrez par mail votre autorisation de vol comportant : un numéro d'autorisation, un code couleur et un code transpondeur. Exemple de numéro d'autorisation : 2818PZ009 (ce sera un vol le 28 juillet dans le créneau 18h-19h, partant de ou arrivant à LFPZ et qui est la 9<sup>e</sup> demande sur ce créneau).

Il faudra alors déposer votre plan de vol (PLN), sauf pour des tours de pistes. Votre numéro d'autorisation devra être reporté dans la case 18 / RMK. Comme tous les PLN vous pourrez le déposer jusqu'à 1 heure avant le début du vol prévu.

Le rôle du code couleur ? En cas de menace avérée sur les JOP justifiant une élévation du niveau des mesures de sûreté, les autorisations de couleur verte (vols loisirs) seront révoquées les premières, puis celles de couleur jaune (vols écoles de pilotage)...

Vous devrez enfin afficher le code transpondeur fourni durant la partie de votre vol située dans les ZIT / ZRT.

## C/ Le jour du vol

Le jour du vol, vous vous préparez et vous vous rendez avec vos passagers à l'aérodrome comme un jour habituel.

Attention, il est possible que la circulation dans la ville de Saint-Cyr soit perturbée en raison de mesures de sécurité au sol liées à la proximité des lieux de compétition. Renseignez-vous (par ex. sur le [site anticiper les Jeux](#)).

Votre vol doit obligatoirement se dérouler en présence des services du contrôle (ATS). Si la Tour n'est pas armée vous ne pourrez pas partir ni revenir à Saint-Cyr. Heureusement nos



## E/ Le Réseau de Confiance Local

Le « réseau de confiance local » de Saint-Cyr (RCL) est composé de 43 personnes volontaires, volant à Saint-Cyr et disponibles durant une partie au moins des JOP.

Ce réseau jouera un rôle dans la circulation de l'information préalable aux vols et assurera une présence au sol durant la totalité des périodes accessibles aux vols durant les JOP. Son rôle précis est défini dans le « Protocole ».

Extrait : « Le réseau de confiance conseille et informe les usagers de l'espace aérien de son aérodrome ou ceux souhaitant s'y rendre durant les dates d'activation de la ZIT et ZRT. Il retransmet ou rend disponible aux usagers les informations transmises par le C3MOA, en particulier les différentes évolutions du niveau de menace. » [ C3MOA : voir page 5 ]

## F/ Les principales dates à connaître

12 juillet : ouverture du site ADP et dépôt des premières intentions de vol

**22 juillet : début des restrictions ZIT+ZRT**

26 juillet : cérémonie d'ouverture (aucun vol après 18h30 françaises)

4 août : dernier jour de dépôt des intentions de vol pour les JO

11 août : dernier jour des restrictions ZIT+ZRT (fin des JO)

**12 au 25 août : retour à la normale de nos activités**

16 août : réouverture du site ADP, premières intentions de vol pour les JP

26 août : retour des restrictions ZIT+ZRT

1er septembre : dernier jour de dépôt des intentions de vol pour les JP

8 septembre : dernier jour des restrictions ZIT+ZRT (fin des JP)

**9 septembre : retour à la normale de nos activités**

JO : Jeux Olympiques, JP : Jeux Paralympiques

## G/ Procédure d'agrément préalable

Il est possible, mais nullement obligatoire, de demander son agrément préalable en tant que personne, par mail adressé au RCL de Saint-Cyr : [rzo.confiance.lfpz@gmail.com](mailto:rzo.confiance.lfpz@gmail.com)

Pour les pilotes membres d'un aéroclub basé ou utilisateurs des aéronefs d'une société basée, adressez-vous à cette structure qui centralisera les demandes et les transmettra au RCL.

La demande d'agrément doit comporter :

- Nom, Prénom du pilote
- Date et Lieu de naissance
- Adresse électronique de contact
- N° de téléphone portable de contact
- Type de l'aéronef utilisé et immatriculation ou aéroclub d'affiliation

## Pour ceux qui veulent comprendre plus en profondeur comment ça va marcher

A l'origine, un Groupe de travail aérien a commencé à se réunir dès 2022, comprenant des représentants de la FFA et du CNFAS, dont notamment Jean-Pierre Delmas, président de l'Aéroclub « Banque de France » de Saint-Cyr-l'Ecole.

La DGAC a détaillé les mesures applicables aux vols pendant les JOP via une circulaire « Mesures de sûreté aérienne » téléchargeable sur <http://guas-saint-cyr.com/jop/>

Un protocole a été signé entre les différents acteurs de l'activité aérienne dans le cadre de l'activation des ZIT Coubertin et ZRT JOP : la Préfecture de Police de Paris, la DGAC, le Commandement de la Défense Aérienne et des Opérations Aériennes (CDAOA). Ce protocole définit la mission et l'organisation des réseaux de confiance locaux (RCL).

L'Armée de l'Air et de l'Espace, responsable de la protection aérienne des JOP, met en œuvre un plan de protection (DPSA) en Ile de France qui nécessite une coordination avec les acteurs de l'aviation générale. Elle a donc déployé un Centre de Coordination Civil Militaire des Opérations Aériennes (C3MOA) et a prévu de positionner des détachements de liaison sur les aérodromes.

Au lendemain du 7<sup>e</sup> jour avant une date donnée, la liste des intentions de vol va transiter par :

- le RCL
- le C3MOA
- la GTA...

Ces personnes sont tenues de limiter leur usage des données auxquelles ils ont accès au strict traitement prévu par le protocole dans le cadre de leurs attributions respectives. Les membres du RCL ont, notamment, signé une « Charte réseau de confiance JOP 2024 ».

C'est, finalement, le C3MOA qui dispose de l'arbitrage final entre les vols des usagers de l'aviation générale et les vols spéciaux tels que les vols OBS (Olympic Broadcasting Services) ou les vols de démonstration des Volocoptères.

Les membres du bureau du GUAS se tiennent à votre disposition pour plus d'information, retrouvez nos coordonnées sur notre site internet.

Bons vols à tous,

Le Président du GUAS, Rémi Sourisse

Le Président de l'ACBB, Bertrand Combaluzier

Annexe 1 : en rose, les horaires de fermeture de l'aérodrome de Saint-Cyr

JOUR	OUV. ATC	07:00	07:30	08:00	08:30	09:00	09:30	10:00	10:30	11:00	11:30	12:00	12:30	13:00	13:30	14:00	14:30	15:00	15:30	16:00	16:30	17:00	17:30	18:00	18:30	19:00	19:30	20:00	20:30	21:00	FERM. ATC		
22/07/2024	07:00																														21:30		
23/07/2024	07:00																															21:30	
24/07/2024	07:00																															21:30	
25/07/2024	07:00																															21:30	
26/07/2024	07:00																															21:30	
27/07/2024	20:30																															22:04	
28/07/2024	07:00																															22:03	
29/07/2024	07:00																															22:01	
30/07/2024	07:00																															22:00	
31/07/2024	07:00																															21:58	
01/08/2024	07:00																															21:57	
02/08/2024	07:00																															21:55	
03/08/2024	07:00																															21:54	
04/08/2024	07:00																															21:52	
05/08/2024	07:00																															21:51	
06/08/2024	07:00																															21:49	
07/08/2024	07:00																															21:30	
08/08/2024	07:00																															21:30	
09/08/2024	07:00																															11:00	
10/08/2024																																	
11/08/2024	07:00																															21:41	
26/08/2024	07:00																															21:14	
27/08/2024	07:00																															21:12	
28/08/2024	07:00																															21:10	
29/08/2024	07:00																															21:08	
30/08/2024	07:00																															21:06	
31/08/2024	07:00																															21:04	
01/09/2024	07:00																															21:02	
02/09/2024	07:00																															21:00	
03/09/2024	07:00																															08:00	
04/09/2024	07:00																															20:55	
05/09/2024	07:00																															20:53	
06/09/2024	07:00																															08:00	
07/09/2024	07:00																															08:00	
08/09/2024	07:00																															20:46	